

## Echapper aux menaces de mort au Sri Lanka

Kanchana Chandran a fui le Sri Lanka pour se réfugier en Suisse en 2009. La journaliste radio avait dû fuir sans délai son pays avec son mari de l'époque, qui écrivait des articles en tant que reporter politique pour le plus grand quotidien tamoul et était donc particulièrement menacé. Aujourd'hui, elle travaille aussi pour le département de formation de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR et livrera le témoignage de sa fuite le 17 juin 2017 à Bâle à l'occasion de la Journée nationale du réfugié.



Photo: © Ephraim Bieri - [www.ephraimbieri.ch](http://www.ephraimbieri.ch)

«Je suis arrivée en Suisse le 30 janvier 2009. Cette date restera ancrée dans ma mémoire pour différentes raisons: premièrement, il faisait incroyablement froid, ce que je n'avais jamais vécu auparavant. Deuxièmement, je devais me rendre immédiatement au centre d'enregistrement et de procédure de Kreuzlingen. Pour moi, il ressemblait à une prison. Je n'y étais pas non plus préparée et cela a été un grand choc pour moi. Les agents Securitas étaient sur place, et je les prenais pour des militaires. Tout cela ne correspondait pas à l'idée que je m'étais faite de la Suisse. Au Sri Lanka, les gens pensent en général que la Suisse est le pays des droits de l'homme, de la démocratie et de la paix. C'était aussi ce que croyaient mes collègues journalistes et ainsi, je m'étais imaginée qu'en Suisse, je serais enfin en sécurité, à l'abri des persécutions, des interrogatoires et des autorités défiantes. Mon dieu, j'étais encore tellement jeune. J'avais à peine vingt ans, j'étais pleine d'illusions, sans réelle expérience de la vie! C'était du reste

aussi le seul bagage que j'avais emporté en fuyant pour la Suisse: de grands espoirs, de l'amour et de l'excitation dans le cœur. Jeune mariée, je pensais pouvoir enfin me construire une nouvelle vie avec mon époux dans un pays sûr, où chacun peut penser et écrire librement, et où je pourrais terminer mes études. C'est pourquoi ma valise contenait tous mes documents, quelques vêtements, mais pas de photos, par exemple, que des souvenirs de mon enfance et de ma chère maman décédée beaucoup trop vite.

### Comment et pourquoi ai-je fui le Sri Lanka?

Mon mari et moi-même travaillions tous deux comme journalistes à Colombo, lui en tant que reporter politique auprès du principal quotidien tamoul, et moi dans une station de radio libre à côté de mes études. À l'époque, la guerre faisait rage au Sri Lanka et les répressions contre les minorités se multipliaient de jour en jour. Mon mari appartient à la minorité musulmane de langue tamoule, le troisième plus important groupe ethnique du Sri Lanka. Les Maures sont

arrivés d'Arabie Saoudite depuis plusieurs générations, et quant à moi, je suis Tamoule. Les violations des droits de l'homme entre le gouvernement et les rebelles étaient nombreuses, et en tant que journalistes, nous en avons bien sûr fait état. Mon mari a reçu des menaces de mort, subi des persécutions et devait constamment se cacher. Il publiait ces menaces, était en mesure de les prouver et son employeur soutenait publiquement une politique en faveur des minorités à laquelle le gouvernement était hostile. Puis, la pression a monté d'un cran. Mon mari devait vivre dans l'ombre, avec l'angoisse constante d'être assassiné. Même ma station de radio perdit sa licence parce qu'elle avait diffusé des comptes rendus contre le gouvernement. Aujourd'hui encore, la persécution réfléchie est très courante au Sri Lanka. Sa famille, ses amis, et bien sûr moi-même, étions dans le collimateur. Nous vivions dans la peur permanente d'être enlevés, pris en embuscade, et enfin, comme bien d'autres, de disparaître dans une geôle ou d'être tués. Il devenait toujours plus clair que nous devions quitter notre pays le plus rapidement possible.

En 2008, il était encore possible d'être auditionné au consulat de Suisse du Sri Lanka et de déposer une demande de visa humanitaire. C'est que nous avons fait, et six mois plus tard, mon mari a pu voyager. Cela lui a probablement sauvé la vie. Six mois plus tard, dans le cadre d'une procédure de regroupement familial, j'ai reçu un visa humanitaire et j'ai pu le rejoindre. Nous n'avons pas eu à prendre un itinéraire dangereux, n'avons pas été livrés à la merci de passeurs et avec notre visa en poche, nous étions relativement protégés. J'en suis très reconnaissante. Car la souffrance psychique de devoir tout quitter, de ne pas savoir ce qui nous attend, ni comment se portent ceux que l'on a laissés sur place, je l'avais vraiment sous-estimée. J'y travaille encore intérieurement aujourd'hui, et cela ne prendra jamais vraiment fin. Mais maintenant, je vis ici et travaille en tant que spécialiste de la migration. Je suis bien installée dans ma nouvelle vie. Entretemps, j'ai divorcé, mais je suis avec ma fille de sept ans. Elle est l'avenir!»

*Par Barbara Graf Mousa, rédactrice de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR*